



Synode
du 13 au 15 juin 2021 à Berne, BERNEXPO

Famille – mariage – partenariat – sexualité dans une approche protestante, motion de l'Église évangélique réformée du canton de Saint-Gall du 19 au 21 juin 2016 : réponse du Conseil

Propositions

1. Le Synode prend connaissance de la réponse du Conseil à la motion « famille – mariage – partenariat – sexualité dans une approche protestante » déposée les 19 au 21 juin 2016 par l'Église évangélique réformée du canton de Saint-Gall.
2. Le Synode classe la motion « famille – mariage – partenariat – sexualité dans une approche protestante ».

Berne, le 14 avril 2021
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil	
La présidente	La directrice de la chancellerie
Rita Famos	Hella Hoppe

Table des matières

1.	Contexte	2
1.1	Le dépôt de la motion.....	2
1.2	Le groupe de travail	2
1.3	L'initiative parlementaire « Mariage civil pour tous »	2
1.4	La réflexion de l'ITE et Oui à l'ouverture du mariage aux couples de même sexe .	3
2.	Propositions du Conseil	3
3.	Premiers pas	4

1. Contexte

1.1 Le dépôt de la motion

La motion de l'Eglise évangélique réformée du canton de Saint-Gall sur le thème « Famille – mariage – partenariat – sexualité du point de vue protestant » a été présentée à l'occasion de l'Assemblée des délégués (AD) de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse, qui s'est déroulée du 19 au 21 juin 2016 à Warth.

En acceptant la motion, l'Assemblée des délégués a chargé le Conseil :

1. de constituer un groupe de travail de composition équilibrée (sexes, âges, professions, etc.) qui se consacrera à la thématique « Famille – mariage – partenariat – sexualité dans une approche protestante »,
2. de rapporter à l'Assemblée des délégués sous la forme appropriée les résultats des travaux de ce groupe,
3. de lui soumettre des propositions de marche à suivre se dégageant du rapport.

Afin de donner au Conseil et au groupe de travail plus de temps pour répondre à la motion, le délai de traitement a été porté à trois ans.

1.2 Le groupe de travail

En janvier 2018, le Conseil de la FEPS a institué le groupe de travail requis pour la motion et l'a chargé de traiter la thématique « Famille – mariage – partenariat – sexualité dans une approche protestante ». Le groupe de travail a soumis son rapport final au Conseil en janvier 2019. Celui-ci a été mis à la disposition de l'Assemblée des délégués du 16 au 19 juin 2019 à Winterthur.

1.3 L'initiative parlementaire « Mariage civil pour tous »

Depuis la soumission de la motion au Conseil, plusieurs développements parallèles ont eu lieu, qui ont accentué l'urgence d'une prise de position à propos de l'ensemble des thèmes exposés dans la motion.

L'initiative parlementaire 13.468 « Mariage civil pour tous » a été déposée au Conseil national en été 2013. Le 18 mars 2019, la Commission des affaires juridiques du Conseil national

(CAJ-N) a mis en consultation l'avant-projet relatif à l'ouverture du mariage aux personnes de même sexe. Le délai fixé expirait le 21 juin 2019. La FEPS a participé au processus de consultation et a demandé une prolongation du délai afin que les discussions de l'AD d'été 2019 aient pu être incluses dans sa réponse. Sur la base des conclusions du rapport du groupe de travail et à cause des développements liés à l'initiative parlementaire, le Conseil de la FEPS a concentré ses réflexions sur la question de l'ouverture du mariage aux couples de même sexe, et présenté sa position y relatif à l'Assemblée des délégués du 16 au 19 juin 2019. L'Assemblée s'est prononcée comme suit :

1. L'Assemblée des délégués prend connaissance du rapport du Conseil sur la motion « Famille – mariage – partenariat – sexualité dans une approche protestante » déposée les 19 au 21 juin 2016 par l'Église évangélique réformée du canton de Saint-Gall.
2. L'Assemblée des délégués adopte la position du Conseil : « Nous sommes voulus par Dieu tels que nous sommes créés. Nous ne pouvons pas choisir notre orientation sexuelle. Nous l'intégrons comme une expression de notre plénitude de créature ».
3. L'Assemblée des délégués ne classe pas la motion « Famille – mariage – partenariat – sexualité dans une approche protestante ».

1.4 La réflexion de l'ITE et Oui à l'ouverture du mariage aux couples de même sexe

À la demande du Conseil, l'Institut de théologie et d'éthique ITE a entamé en 2018 une réflexion sur le sujet « Mariage et partenariat ». L'ITE a rédigé un texte intitulé : « Mariage et partenariat – Une petite Église dans l'Église ». Les théologiens Frank Mathwig et Luca Baschera ont également rédigé une étude sur le sujet. Ces deux documents ont été remis à l'Assemblée des délégués du 4 au 5 novembre 2019, en annexe aux propositions du Conseil sur le « Mariage pour tous ». À ce sujet, l'Assemblée s'est prononcée en faveur de l'ouverture du mariage aux couples de même sexe au plan du droit civil.

2. Propositions du Conseil

En s'entretenant avec les motionnaires, il est apparu qu'en instituant un groupe de travail, dont la composition a certes été critiquée, et en en présentant le rapport, le Conseil a néanmoins répondu aux points 1 et 2 de la motion. Afin de répondre également à la dernière demande, à savoir de soumettre à l'Assemblée des délégués « des propositions de marche à suivre se dégageant du rapport », le Conseil présente les propositions suivantes :

- a. La thématique « Famille – mariage – partenariat – sexualité dans une approche protestante » est ancrée explicitement dans les objectifs de législation, qui seront présentés au Synode.
- b. En attendant les prochains objectifs de législation, l'agenda politique (votations, initiatives, consultations) déterminera les thèmes et questions à traiter prioritairement par le Secrétariat ou sur mandat par des experts et expertes externes.
- c. Chaque thématique ou question, traitée par un groupe d'experts et d'expertes garantissant la prise en compte de la diversité des avis et du paysage réformé suisse sera transposée en trois produits différents ciblant trois publics distincts :
 - Une prise de position, une étude ou une publication de niveau académique, pour le Conseil de l'EERS, les experts dans les Églises membres voire les Conseils synodaux des Églises membres
 - Une publication brève du style « 10 questions – 10 réponses » pour les conseils de paroisse et les ministres en paroisse

- Une courte contribution dans un outil en ligne (relié au site de l'EERS) compilant l'ensemble des questions liées à la thématique « Famille – mariage – partenariat – sexualité dans une approche protestante » sous forme de brefs articles présentant les principales informations ainsi qu'une prise de position protestante. Cette compilation vise un large public intéressé par le champ thématique dans une approche protestante.

Le Conseil aimerait attirer l'attention sur le fait que la thématique au centre de la motion est très large et très riche. Les différents aspects ne pourront pas être abordés de manière simultanée au vu des ressources à disposition.

3. Premiers pas

Depuis l'AD de juin 2019, la FEPS et l'EERS ont déjà thématisé à plusieurs reprises les questions visées par la motion :

- L'AD de novembre 2019 s'est prononcée sur la question du mariage pour tous. Dans le processus, une étude de Frank Mathwig et de Luca Baschera, intitulée « Une pomme de discorde nommée *mariage* – Le mariage *pour tous* et le mariage religieux dans une perspective évangélique réformée » a vu le jour.
- L'ITE a rédigé un texte intitulé : « Mariage et partenariat – Une petite Église dans l'Église ».
- Le Conseil de l'EERS s'est prononcé en faveur de l'extension de la protection contre la discrimination liée à l'orientation sexuelle.
- La Conférence Femmes du 26 octobre 2020 s'est penchée sur la question du droit à un enfant.